

Compte rendu du Conseil Municipal Du 19 février 2009

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur GUY SAUVAITRE, Maire, a pris les décisions suivantes :

- ▶ Restauration de l'église St PIERRE : la 1^{ère} tranche des travaux débutera en juin 2009, pour un montant de 239 200,00 € TTC. Les demandes de subventions sont déposées auprès des divers organismes.
- ▶ Restructuration du Bourg : aménagement de la Grande Rue et des abords de l'église. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 263 626,50 € TTC.
- ▶ Renouvellement pour 2009 de la convention avec la SATASE (Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration)
- ▶ Renouvellement des conventions avec Vienne Services pour la maintenance des matériels informatiques de la Mairie et des écoles.
- ▶ Le cabinet TOUCHARD est retenu pour la mission de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation du lotissement des Bons Enfants (5^{ème} tranche)
- ▶ Création de vacations pour la surveillance des opérations funéraires.
- ▶ Question diverses :
 - Acquisition de bureaux pour le secrétariat